



Chers amis,

Enfin ! Sans chercher à voir le verre à moitié vide ou à moitié plein, en redisant ce que disent les évêques sur l'absurdité et l'irréalisme de la « jauge » demandée par l'Etat de 30 personnes par messe, je suis heureux de pouvoir célébrer le 1er dimanche de l'Avent avec vous. C'est cela que je voudrai retenir pour cette nouvelle année liturgique. Je vous invite à lire le communiqué de notre évêque à propos de la démarche préparatoire à la fête de la Nativité.

Je souhaite mettre notre année qui commence sous le signe de la Charité, en parcourant les 3 charités de St Martin (envers les pauvres, envers l'Eucharistie et envers les frères). Comme nous travaillons l'encyclique Laudato Si, nous devons nous rappeler que « tout est lié ». L'une ne peut exister sans l'autre. Mieux, les trois se compénètrent pour ne former qu'une seule Charité, l'offrande du Christ sur la Croix. (cf. le vitrail du chœur de La Roche Clermault)

Pour l'Avent qui débute ce week-end, je souhaiterai que nous allions à la crèche contempler l'Enfant Roi avec dans notre cœur la Charité fraternelle (nous entrerons plus particulièrement dans la charité envers les pauvres au Carême et dans la charité eucharistique pour le temps pascal). Dieu se fait Homme pour que les hommes reviennent vers Lui, soient unis à Lui et en Lui. Il vient sur Terre pour réconcilier les hommes avec Lui afin qu'ils puissent se réconcilier entre eux.

Nos déchirures et nos divisions (intérieures et extérieures) manifestent que nous avons encore besoin de nous rapprocher du Seigneur. Ce temps de l'Avent peut devenir, pour chacun d'entre nous, l'occasion de nous examiner à la lumière du Christ venant nous réconcilier. Il s'achèvera, au cours du week-end du 4e dimanche de l'Avent, par une proposition de pèlerinage, sur les traces de St Martin (du lieu de la réconciliation qu'est Candes jusqu'au cœur de notre paroisse qu'est Chinon). Ce sera l'occasion de demander à Dieu, venant vivre au milieu de nous, de nous réconcilier avec Lui, afin de pouvoir nous réconcilier en nous et entre nous.

Don Matthieu de Neuville, p+

Horaire des messes du 29 novembre au 5 décembre
(merci de vous annoncer au presbytère pour les messes du dimanche)

1er dimanche de l'Avent 29 novembre	9h30	<i>Cravant</i>
	9h30	<i>Rivière</i>
	9h30	<i>Savigny</i>
	11h00	<i>St Etienne</i>
	11h00	<i>Marçay</i>
	11h00	<i>Beaumont</i>
	18h30	<i>St Etienne</i>
Mardi	8h30	<i>St Etienne</i>
	17h45	<i>Savigny</i>
	18h30	<i>St Etienne</i>
Mercredi	8h30	<i>St Etienne</i>
	11h45	<i>St Etienne</i>
	18h00	<i>Marçay</i>
Jeudi St François-Xavier	8h30	<i>St Etienne</i>
	18h00	<i>Avoine</i>
	18h30	<i>St Etienne</i>
Vendredi	18h30	<i>St Etienne</i>
Samedi	12h00	<i>St Etienne</i>
2e dimanche de l'Avent 6 décembre	Sam 18h30	<i>St Maurice</i>
	Sam 18h30	<i>Lerné</i>
	Sam 18h30	<i>Rigny-Ussé</i>
	9h30	<i>Cravant</i>
	9h30	<i>Rivière</i>
	9h30	<i>Savigny</i>
	11h00	<i>St Etienne</i>
	11h00	<i>Marçay</i>
	11h00	<i>Beaumont</i>
	18h30	<i>St Etienne</i>

Passage des prêtres sur les clochers de 16h à 18h

	Don Matthieu	Don Paul	Don Clément
Lundi	St Benoit	Candes	Couziers
Mardi	Cravant	Savigny	Cinçais
Mercredi	Anché	Huismes	Marçay
Jeudi	Ligre	Avoine	Thizay
Vendredi	Rivière	St Germain	Seuilly
Samedi	St Maurice	Rigny-Ussé	Lerné
Dimanche	St Etienne (15h00 – 17h00)		La Roche Clermault (15h00 – 17h00)

Les prêtres sont à votre disposition pour pouvoir vous rencontrer, discuter et vous confesser. Nous vous rappelons que tous les jours l'église St Etienne est ouverte de 7h30 à 19h30. Si vous ne trouvez pas un prêtre à l'intérieur, n'hésitez pas à sonner au presbytère.

Offices de la Communauté

	LAUDES	VEPRES
MARDI	8h00 St Etienne	19h00 St Etienne
MERCREDI	8h00 St Etienne	19h00 St Etienne
JEUDI		19h00 St Etienne
VENDREDI	8h00 St Etienne	
SAMEDI	8h00 St Etienne	
DIMANCHE	9h00 St Etienne	18h00 St Etienne

Intention de Messe

St Etienne : Jean-Claude Lumeau (+) ; Marie Costanzo (+) ; André Berry (+) ;
Thérèse-Nicole Léandri (+)

Marçay : Serge Gabilly (+) et Bernadette Ruslier (+) ; famille Morin-Croisé

AGENDA

- ⇒ Tous les vendredi du temps de confinement : prière pour les malades avec les sœurs de St Louans, diffusé sur Facebook et sur Youtube à 19h30. Vous pouvez nous donner vos intentions de prières en appelant le presbytère.
- ⇒ 3 décembre : Heure Sainte de 20h à 21h à St Etienne
- ⇒ 8 décembre : Solennité de l'Immaculée Conception. Pour vous y préparer, vous trouverez une neuvaine au fond des églises et au presbytère de Chinon.
- ⇒ 8 décembre : De 14h à 18h le 7 décembre et de 10h à 18h le 8 décembre, nous vous proposons de venir saluer la Vierge Marie en suivant un parcours de prière dans l'église de Rivière. Un prêtre sera présent pour vous aider à entrer dans cette démarche.

PROPOSITIONS

2 propositions pour entrer dans notre Avent « confinée » :

- ⇒ Concours de crèches : envoyer nous la photo de votre crèche familiale. Un jury remettra 2 prix à la fin de l'Avent : La plus originale et la plus belle.
- ⇒ Grand calendrier de l'Avent numérique : Entrer dans la « magie de Noël » en participant à notre grand calendrier grâce à la réalisation des « missions » proposées quotidiennement par Internet. Vos photos et vidéos serviront à un grand montage pour la veillée des messes de Noël. Jeu ouvert à tous (enfants et adultes).

INFORMATIONS UTILES

Voici quelques liens utiles :

- ⇒ Don Matthieu : 06 70 64 02 99 / matthieudeneuille@gmail.com
- ⇒ Site web : www.paroisse-chinon.fr
- ⇒ mais aussi, la page Facebook de la paroisse, et la chaine Youtube

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

02.47.93.07.97

www.paroisse-chinon.fr - spchinon@gmail.com



" Faites tout ce qu'il vous dira"

Tours, le 27 novembre 2020

Message aux diocésains

Chers diocésains,

Je m'adressais à vous le 20 novembre dernier en vous invitant en cet Avent 2020 qui vient à ne pas perdre l'essentiel, la communion dans la charité. Cette invitation demeure plus que jamais nécessaire pour que notre entrée dans l'Avent et notre chemin vers Noël se fasse dans un climat de joie et de paix.

Cependant, garder cette paix n'est pas facile dans le contexte actuel. Nous savons que nous vivons un événement totalement inédit avec la pandémie actuelle et nous comprenons tous les contraintes dans lesquelles nous sommes. Nous savons tous ce dont nous sommes redevables aux personnels de santé et plus généralement à tous ceux qui portent la situation actuelle, y compris les décideurs. L'inflexion actuelle de l'épidémie ne peut que nous réjouir. Elle demande de rester prudents. Elle ne légitime cependant pas n'importe quoi.

L'annonce faite mardi soir et confirmée jeudi matin d'une possible reprise du culte public avec une jauge fixe de 30 personnes est en effet absurde et surtout inapplicable. Elle veut être légitimée par le fait que les offices religieux pourraient être des foyers de contamination. Les études disponibles actuelles ne le montrent en rien. Cette mesure est aussi absurde et arbitraire. Elle est surtout impraticable et sa mise en œuvre impossible. Elle veut faire porter à vos pasteurs la responsabilité d'une discrimination administrative infondée. Comment en effet accueillir 30 personnes et interdire l'entrée à la 31ème ? Comment justifier une même jauge de 30 personnes dans une chapelle de campagne et dans une cathédrale ? Cette mesure tombée d'on ne sait où montre surtout que n'a pas été respectée la demande du juge des référés du 7 novembre 2020 qui invitait le gouvernement à dialoguer avec les cultes.

Frères et sœurs, ce temps de l'Avent commence douloureusement, mais nous ne nous laisserons pas voler la joie de la montée vers Noël. Je suis en lien avec vos prêtres et nous avons échangé avec eux. Ils font tout pour essayer de vous proposer un moment de célébration dès ce premier dimanche. Nous avons suggéré d'augmenter le nombre de messes du dimanche et dans la semaine et d'inviter ceux qui sont plus libres en semaine à laisser la place à ceux qui travaillent le dimanche. Nous avons encouragé à donner la communion eucharistique hors de la messe, comme le droit de l'Église y autorise en cas de force majeure. Pour ma part, je devrais célébrer ce premier dimanche de l'Avent à huis clos dans la cathédrale avec les retransmissions habituelles, la gestion de célébrations dans l'édifice sans mettre en péril la sécurité étant pour l'instant rendue impossible. Nous verrons comment nous adapter après l'expérience de ce dimanche.

Je veux remercier les prêtres pour leur zèle et leur sens de l'adaptation et les fidèles pour leur compréhension et leur souplesse face aux exigences gouvernementales.

Comme le souligne le dernier communiqué de la Conférence des Évêques de France, dont le Président vient de déposer un nouveau référé liberté au Conseil d'État, et dans l'attente de son rendez-vous de concertation avec le Premier Ministre dimanche soir « Le premier dimanche de l'Avent doit nous tourner paisiblement vers le Christ qui vient. ». Bon Avent malgré tout.

‡ VINCENT JORDY
ARCHEVEQUE DE TOURS